

Le Conseil jeunesse provincial (Cjp) propose un grand rassemblement aux jeunes d'expression française du Manitoba depuis 1985.

En 2017, le rassemblement, Gaillardise à la Brise, aura lieu le 27 septembre à La Broquerie. Depuis la première édition et encore aujourd'hui, le but ultime de la journée est de permettre aux jeunes d'avoir du plaisir dans un contexte dynamique qui valorise divers éléments populaires et tout ce, en français.

Des études de l'Université d'Ottawa ont confirmé que des événements d'envergure comme celle-ci renforcent le sentiment d'appartenance chez les jeunes.

Les résultats d'une évaluation menée en 2008 (évaluation par Christine Dallaire, Université d'Ottawa) proposent une série de conditions gagnantes pour les projets qui permettront de

1. Renforcer chez les jeunes francophones le sentiment d'appartenance à la langue et à la culture et de
2. Augmenter la contribution des jeunes francophones à la vie communautaire et freiner leur exode vers d'autres milieux. Les 9 conditions gagnantes sont les suivantes :

Le projet doit :

1. Valoriser le français : Le projet se déroule entièrement et exclusivement en français et normalise la vie en français;
2. Rejoindre les intérêts des jeunes : Le projet passionne et plait aux jeunes et n'a pas à porter explicitement sur la francophonie;
3. Rassembler les jeunes : Le projet permet une prise de conscience que d'autres jeunes vivent l'expérience de la francophonie en situation minoritaire et permet une expérience de groupe qui consolide l'identité par les échanges et l'interaction;
4. Avoir un grand nombre de participants : Le projet offre un effet de foule, qui crée un sentiment d'intensité, des émotions fortes et une atmosphère dynamique et marquante;
5. Former les jeunes : Le projet développe le leadership, les compétences et les connaissances des jeunes qui permettent ensuite aux jeunes de contribuer aux communautés;
6. Enchaîner l'aspect de l'« avant, pendant, après » : Le projet fait en sorte que l'identité se reproduit et devient plus forte par la fréquence des pratiques identitaires;
7. Être géré « par et pour » les jeunes : Le projet doit assurer la participation des jeunes à l'identification des besoins et à l'élaboration des stratégies;
8. Être une initiative ancrée dans la communauté : Le projet assure un partenariat avec des institutions francophones (écoles, conseils scolaires, centres communautaires)
9. Rapprocher les jeunes et la communauté : Le projet forge un sens d'appartenance à la communauté et offre aux jeunes des occasions d'interagir avec les adultes qui les respectent.

Il est important de noter que ce projet répond à chacune des neuf conditions gagnantes identifiées. Il est d'autant plus important de noter, qu'un projet qui répond à ces conditions gagnantes à un énorme impact sur le développement de la francophonie manitobaine. Cet énorme impact sur le développement des communautés du Manitoba est directement lié à la formation, à l'encadrement et à la participation des jeunes francophones du Manitoba.

Pour 2017, on vous propose un processus d'inscription de deux étapes.

- Premièrement, au printemps on envoie un premier courriel à notre liste d'abonnés pour l'inscription au rassemblement. Ceci permet aux écoles de démontrer leur intérêt et de réserver des places au rassemblement. Cette inscription est l'engagement à participer à la journée. On demande de nous donner un nombre aussi réaliste que possible d'élèves qui participeraient afin de nous permettre de remplir au maximum les places de la journée.
- Ensuite, en septembre, on envoie le lien pour l'inscription des participants aux ateliers. Les écoles partagent ce lien avec les élèves qui vont participer afin qu'ils s'inscrivent aux ateliers qu'ils veulent. L'inscription aux ateliers est sur une base de premier arrivé, premier servi. Ceci réserve sa place dans les ateliers et au rassemblement. Chaque élève qui s'inscrit aux ateliers devra payer son inscription, qu'il vienne au rassemblement ou non. Aucune inscription ne sera remboursée.

Le tableau ici-bas représente les inscriptions aux derniers trois rassemblements. Nous avons compilé les statistiques pour démontrer la participation des écoles, ainsi que la différence entre les places réservées et le nombre réel d'inscriptions. La moyenne de perte d'inscriptions est d'environ 30%.

Année	Écoles			Participants		Différence
	Préinscription au printemps/été	A réservé des places	Inscrit aux ateliers	Places réservées	Inscription aux ateliers	
<b>2014</b>	3	12	12	737	784	106,38%
<b>2015</b>	14	13	12	1201	747	62,20%
<b>2016</b>	10	11	9	789	614	77,82%
<b>DSFM</b>						
<b>2014</b>	2	3	3	92	197	214,13%
<b>2015</b>	2	3	3	530	234	44,15%
<b>2016</b>	4	5	4	345	321	93,04%
<b>Immersion</b>						
<b>2014</b>	1	9	9	645	587	91,01%
<b>2015</b>	12	10	9	671	513	76,45%
<b>2016</b>	6	6	5	444	293	65,99%

Organiser un évènement d'envergure comme celui-ci occasionne certaines dépenses fixes et autres dépenses qui varient selon les nombres de participants. Dans le but d'assurer une gestion saine du budget pour le rassemblement et afin d'avoir un maximum de participants venant d'un maximum d'écoles, le Cjp propose une nouvelle modalité d'inscription des écoles à ce grand rassemblement.

Lors de l'inscription de votre école à La Gaillardise par le **18 août 2017**, un dépôt de **4,50\$/place réservée** (représentant 15% du frais d'inscription) sera exigé de la part de l'école.

***Ce montant sera conservé en cas d'annulation.***

L'école : \_\_\_\_\_

Date de l'inscription : \_\_\_\_\_

Nombre de places réservées : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ places réservées x 4,50\$ = \_\_\_\_\_ dépôt

Payable au Conseil jeunesse provincial avant le 25 août 2017.

**Deux jours avant l'inscription générale en septembre, les écoles inscrites au 18 août auront accès à l'inscription aux ateliers (pour le nombre d'élèves inscrits au 18 août).**

\_\_\_\_\_  
NOM SIGNATAIRE ÉCOLE (imprimé)

\_\_\_\_\_  
RESPONSABLE CJP

\_\_\_\_\_  
Signature ÉCOLE

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE CJP